

## RECRUTEMENT DES RESIDENTS POUR LE CHILI Année Scolaire 2020-2021

### NOTICE EXPLICATIVE

#### COMMENT REMPLIR VOTRE DOSSIER DE CANDIDATURE À UN POSTE D'ENSEIGNANT "RÉSIDENT" DANS UN ÉTABLISSEMENT FRANÇAIS AU CHILI.

#### LA PROCÉDURE INTERNET EN BREF : trois moments bien distincts

##### I. CRÉATION DU DOSSIER (date limite d'inscription en ligne : lundi 17 février 2020 à minuit heure Paris)

- Ouvrir un compte sur Internet (Étape 1) <http://recrutement.aefe.fr/residents/>
- Renseigner ce dossier en ligne (Étape 2) en vous aidant du guide utilisateur <http://www.lafase.cl/residentes>
- Clôturer ce dossier en ligne (Étape 3)
- Postuler pour un pays → Saisir la fiche Chili (Étape 4)
- Télécharger le dossier et le signer (Étape 5)

N.B : En cas de besoin, lors de l'élaboration de votre dossier, vous pouvez nous contacter à l'adresse suivante : [recrutement.chili@aeфе.fr](mailto:recrutement.chili@aeфе.fr) en mettant en objet du message : QUESTION

##### II. CHOIX DU (DES) POSTE(S), publiés à partir de la publication des postes sur le site AEFÉ (début janvier) et avant le **lundi 17 février 2020 à minuit** (Étape 6)

##### III. ENVOI DU DOSSIER NUMÉRIQUE (après avoir choisi les postes auxquels vous postulez) :

Pour le mouvement 2020 la CCPL a décidé de supprimer les dossiers papier. En conséquence **AUCUN DOSSIER PAPIER N'EST À ENVOYER** et donc **AUCUN DOSSIER PAPIER NE SERA EXAMINÉ.**

Le dossier se compose de :

- 1) la fiche de candidature téléchargeable sur internet puis pré-remplie en ligne puis, et **ensuite signée.**
- 2) la liste récapitulative des pièces (cf. page 3), ainsi que toutes les pièces à fournir.

L'ensemble des pièces numérisées (un fichier joint en format Pdf par pièce) doit être envoyé à l'adresse suivante : [recrutement.chili@aeфе.fr](mailto:recrutement.chili@aeфе.fr).

Les messages doivent respecter le format suivant :

Objet du message : Discipline\* – Villes demandées\*\* - Nom Prénom

\* discipline à choisir dans la liste suivante : Anglais, CPE, documentation, EPS, HG, Lettres, Maths, PE, SPC

\*\* Villes à choisir dans la liste suivante : Concepcion, Osorno, Santiago, Valparaiso.

CHILI (si demande tout poste de la discipline au Chili)

Corps du message : Vide

Documents à joindre : voir liste page 3 : Tout dossier incomplet sera irrecevable et ne sera donc pas traité par la CCPL.

Date limite d'envoi : **lundi 17 février 2020.**

Le présent dossier de candidature à un poste de "résident" dans un établissement français relevant de l'AEFE au Chili **ne concerne que les agents titulaires de l'enseignement public** (les candidatures des agents stagiaires ou non titulaires ne sont pas recevables). **Ils devront avoir exercé au moins 2 ans en tant que titulaire en France.**

**AUCUN DOSSIER INCOMPLET OU PARVENU HORS DÉLAIS NE SERA RETENU.  
LES CANDIDATS NE SAISSANT PAS LEURS VŒUX EN LIGNE SERONT ÉCARTÉS DU CLASSEMENT**

## CALENDRIER

### DATE DE LIMITE D'ENVOI DES DOSSIERS

**17/02/2019**  
**minuit heure Paris**

### DATE DE CLÔTURE DE SAISIE DES VŒUX sur AGIRR

**17/02/2019**  
**minuit heure Paris**

### TRAITEMENT DES DOSSIERS :

- il pourra vous être demandé de produire des pièces supplémentaires pour complément d'information.
- **Un accusé de réception mentionnant le numéro de votre dossier vous sera adressé.**

**Février - Mars 2019**

**Remarque :** le Chili suit le rythme sud, les établissements sont donc en vacances d'été en janvier et février.

Les services administratifs ne reprennent qu'à la mi-février ce qui peut expliquer le fait que l'accusé de réception ne sera envoyé que dans la 2<sup>ème</sup> quinzaine de ce mois.

### ÉTUDE ET CLASSEMENT DES DOSSIERS EN COMMISSION PARITAIRE

**jeudi 27/02/2019**

### PROPOSITION DE POSTE par courriel à votre adresse mail de référence

**A partir du 27/02/2019**  
**au soir (heure Chili)**

## CHILI – DOSSIER DE CANDIDATURE : LISTE RECAPITULATIVE DES PIÈCES A FOURNIR

<b>Nom :</b>	<b>Grade :</b>	<b>Discipline :</b>
--------------	----------------	---------------------

**TOUTES CES PIÈCES SONT A FOURNIR OBLIGATOIREMENT POUR UN DOSSIER DE CANDIDATURE À  
UN POSTE DE RESIDENT 2020-2021**

**Veillez cocher les cases des pièces que vous avez jointes en format Pdf à votre dossier de candidature :**

Candidat	Pièce n°	<b>Etape 1</b> <b>Documents à joindre OBLIGATOIREMENT dans le dossier numérique</b> <b>lors de la candidature</b>  <b>Compléter TOUTES les informations de la façon la plus lisible possible</b>
	1	Notice individuelle AEFE remplie et attestée par l'intéressé(e). Le visa du Chef d'établissement est requis si vous êtes affecté dans un établissement du réseau AEFE.
	2	CV conforme au format I-Prof
	3	Lettre de motivation dactylographiée et signée
	4	Copie des deux derniers rapports d'inspection (dans la mesure où le candidat a eu 2 inspections) + copie d'écran de l'onglet I-Prof relatif à votre notation.
	5	Copie de la dernière notation administrative (si la candidat en possède) + justificatif I-Prof
	6	Si le candidat a eu un Rendez-vous de carrière – copie du Compte-rendu de rendez-vous de carrière - modèle 5A
	7	Copie du dernier arrêté de promotion ou justificatif I-Prof
	8	Copie de l'arrêté de titularisation  <b>Rappel:</b> le dossier ne sera recevable que si le candidat peut justifier de 2 années d'enseignement en France comme titulaire.
	9	Si le candidat réside déjà au Chili, joindre l'immatriculation consulaire recto/verso en cours de validité.
	10	Copie d'une pièce d'identité (CNI ...) et du livret de famille

**Remarques :**

- Les établissements du Chili seront en congés jusqu'au 18 février. Il est toujours possible de les contacter via la messagerie [recutement.chili@aeefe.fr](mailto:recutement.chili@aeefe.fr)

- Un Comité Technique Paritaire doit se réunir à l'AEFE le 7 février pour décider de la carte finale des emplois de résidents dans le réseau pour l'année 2019.  
Cela pourra déboucher sur la création de postes de résidents dans quelques établissements. **Il est donc conseillé de consulter le site de l'AEFE et les sites des établissements A PARTIR DU 8 FÉVRIER pour pouvoir postuler sur ces nouveaux postes.**

Candidat	<p align="center"><b>Etape 2</b> <b>Documents à retourner AU PLUS VITE ET IMPERATIVEMENT à l'établissement en cas de recrutement.</b></p> <p align="center"><b>Compléter TOUTES les informations de la façon la plus lisible</b></p>
	Copie de l'arrêté de titularisation
	Copie de tous les arrêtés de mise en disponibilité, congé parental, congé de formation, détachement établis depuis la dernière rémunération par votre administration d'origine
	Relevé d'Identité Bancaire d'un compte ouvert en France au nom de l'agent (ou compte joint)
	Original du Certificat de Cessation de Paiement du traitement
	En cas de divorce, copie du jugement de séparation, de divorce ( <i>avec convention définitive</i> ) ou ordonnance de non-conciliation
	Pour les enfants résidant en France, certificat de scolarité et attestation de la CAF de non versement de l'APL
	Déclaration concernant les enfants à charge de moins de 21 ans et documents justificatifs de la charge effective et permanente
	Certificat(s) de scolarité obligatoire pour le(s) enfant(s) de plus de 16 ans
	Attestation de l'employeur du conjoint de non versement d'avantage familial ou de prise en charge des frais de scolarité OU si le conjoint ne travaille pas, une déclaration sur l'honneur de non perception
	Copie de l'attestation d'immatriculation à la sécurité sociale ou mutuelle de l'agent ( <i>éventuellement celle du conjoint si l'agent y figure</i> )
	Certificat médical attestant de l'aptitude à partir exercer à l'étranger
	Attestation de rapatriement sanitaire pour l'agent et ses ayant droits

**Et tout document justifiant des compétences particulières validées par une habilitation ou une certification (informatique, langue, théâtre, activités péri éducatives, conduites de projets...)**

Fait à ..... le.....

Votre signature :